

LETTRE

Sur l'ancienne abbaye de Bourbourg et sur quelques églises de l'arrondissement
de Dupkerque.

Par M. E. DE COUSSEMAKER, correspondant à Hazebrouck.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai annoncé à la commission historique, par l'intermédiaire de M. Le Glay, qu'on avait pratiqué des fouilles sur l'emplacement de la première abbaye de chanoinesses de Bourbourg (1) et que je me proposais d'en entretenir la commission dès qu'elles seraient terminées. Si j'ai tardé de le faire jusqu'à présent, c'est que la personne, à qui le terrain appartient, devait continuer ces fouilles et que j'espérais quelque découverte nouvelle. Par des circonstances qu'il est inutile de faire connaître, elles n'ont point été continuées en 1843 et celles faites cette année n'ont produit aucun résultat. Je vais donc rendre compte à la commission de ce qu'on a découvert jusqu'aujourd'hui et de ce qui en est conservé.

Ces fouilles, qui n'ont point été faites dans un but archéologique, ont été pratiquées sans ordre, sans soin et sans intelligence, dans la seule vue d'aplanir le terrain et de le débarrasser des pierres qui pouvaient porter obstacle à la végétation. Elles ont été commencées il y a environ dix ans, et se sont poursuivies, depuis, à des intervalles plus ou moins rapprochés; mais toujours avec la même indifférence pour tout ce qui intéresse aujourd'hui si vivement les archéologues.

Ce n'est qu'en 1842 que j'eus connaissance de ce qui avait été

(1) Le monument, dont il s'agit ici, est celui qui fut construit au XII^e siècle, à une centaine de mètres environ de la ville, et qui fut abandonné par suite du transport de l'abbaye dans Bourbourg, ordonné en 1551 par Charles-Quint.

fait. Aussitôt je me rendis sur les lieux et je sauvai de la destruction les objets qui me parurent dignes de quelque intérêt ; malheureusement les découvertes les plus curieuses avaient disparu.

Ce qui me sembla de plus important à constater tout d'abord, ce fut l'âge et le style du monument dont les débris avaient été successivement enlevés et employés à des fondations et constructions nouvelles. Il restait heureusement encore assez de matériaux pour pouvoir déterminer d'une manière positive que son architecture avait appartenu au style roman du XII^e siècle. Pour corroborer ma conviction déjà formée, je rassemblai un certain nombre de pierres, de la forme du numéro 9 de la planche II ci-jointe, je les adaptai les unes aux autres et je ne tardai pas à obtenir la preuve qu'elles provenaient de fenêtres et de voûtes dont les arcades étaient en plein cintre. A l'examen des autres fragments figurés sur la même planche, il est facile de voir que le style de cette construction était celui employé du XI^e au XIII^e siècle.

L'âge que j'assigne à ces ruines correspond avec l'époque de la fondation de l'abbaye, que l'on fixe au commencement du XII^e siècle.

Ses fondateurs furent Robert II, dit de Jérusalem, comte de Flandre, et Clémence de Bourgogne sa femme. Cette princesse y fut, dit-on, inhumée en 1129 et l'on prétend qu'après avoir perdu son deuxième mari, Godefroy, comte de Brabant, et son fils Guillaume, qui fut enterré à Saint-Bertin, elle vint habiter le monastère où elle perdit son plus jeune fils Philippe, qu'elle fit inhumer à côté de son premier mari, dont les restes furent transportés dans l'abbaye.

Les premières fouilles amenèrent la découverte d'une pierre funéraire sur laquelle est gravée au trait une figure de femme en costume de religieuse, avec un livre ouvert à la main, entourée de quatre figures plus petites revêtues d'un costume à peu près semblable et dans l'attitude de la prière. Au dessus de la tête des deux figures placées à la partie inférieure on lit ce mot : *Mabile* ; ce qui se trouve écrit au dessus des deux autres est illisible. Quelques empreintes

Ancienne Abbaye de Bourbourg,
Planche I.

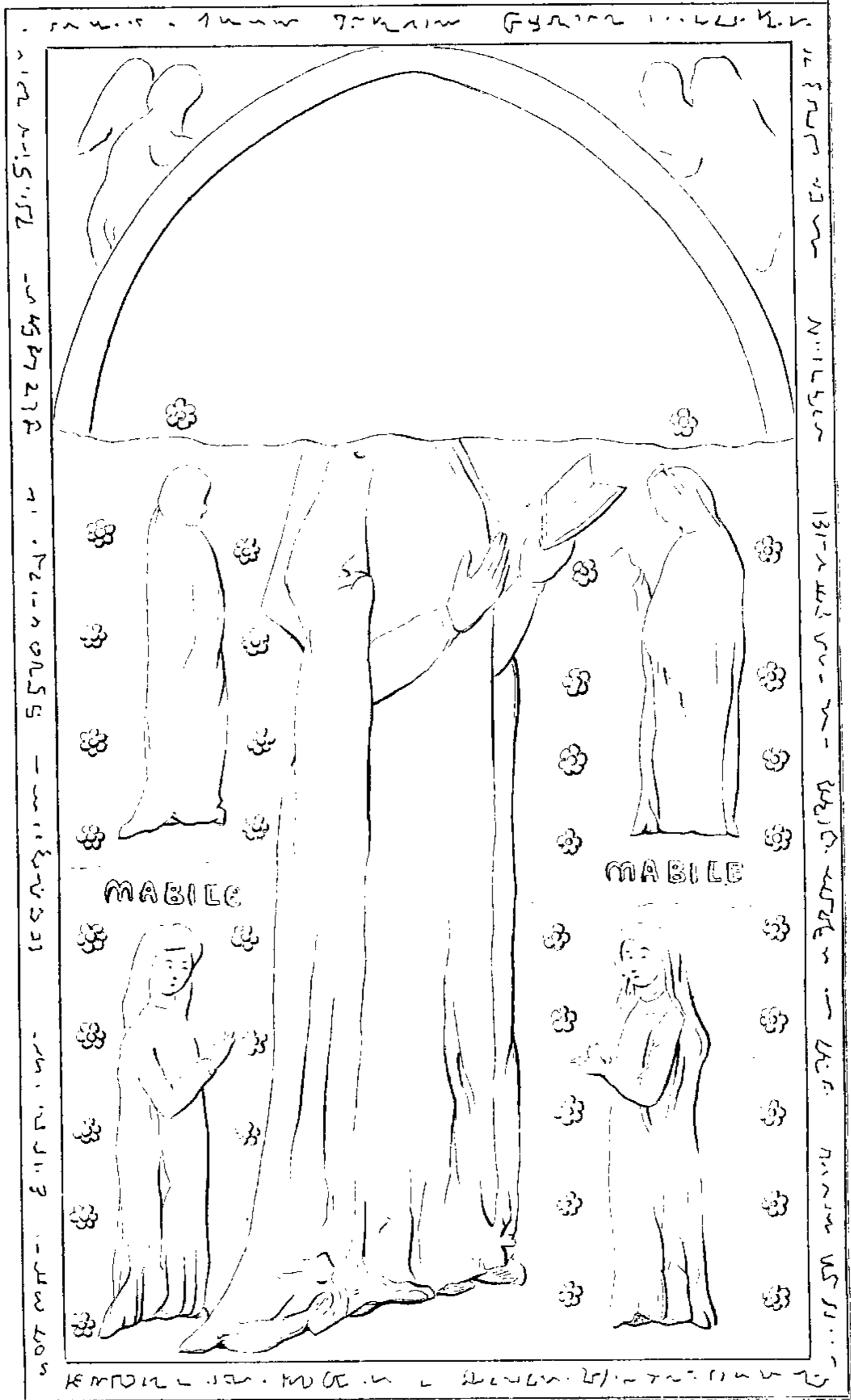


Table tumulaire du XIII^e siècle.

se remarquent aussi au dessus de la figure principale, mais elles sont si légères qu'on n'aperçoit plus une lettre entière. Cette pierre a été placée dans l'église de Bourbourg, où elle est restée jusqu'ici dans un abandon déplorable (1). M. de Blonde, architecte de cette ville a eu l'obligeance d'en faire un dessin exact ; je le joins à cette lettre. (Voyez planche I). L'inscription, qui l'entoure, est en partie effacée et presque indéchiffrable. Je l'ai estampée et voici ce que j'en ai pu lire :

(Haut de la pierre.)

» HIC JACET EGREGIA DOMNA WAL.....

(côté droit.)

» RIX PERPETUA... TU.. ULO.....

» SOCIA ✠ NUNQUAM NUPTA VIRO FUIT

» ET POST ORDINE MIRO ✠

(bas.)

» COEMPSIT SPE MALA (?) VIXIT IN

» OCCULTO DOMUS HU

(côté gauche.)

» JUS TEMPORE MULTO.... VIRTUTUM

» ... GESSIT..... ORGANA ORFEON (?) ...

» ETERNUM. AMEN.

J'envoie ces estampages à la commission ; les habiles paléographes, qui en font partie, seront peut-être assez heureux pour découvrir le nom de la figure principale et faire disparaître toute incertitude sur la conjecture que je vais essayer d'émettre.

M. Derudder, de Bourbourg, à qui je dois quelques précieux renseignements sur ces fouilles, était présent à l'ouverture des tombes qu'on a découvertes ; il m'a dit que cette pierre recouvrait un caveau renfermant deux grandes personnes et un

(1) Le maire actuel de Bourbourg, M. Demeuninck, administrateur aussi zélé pour les intérêts de ses concitoyens qu'éclairé pour ce qui touche les souvenirs historiques de sa ville d'adoption, m'a promis de veiller à la conservation de ce monument.

enfant. Ces corps, renfermés dans trois cercueils de plomb, étaient parfaitement conservés, mais au contact de l'air, ils se décomposèrent et tombèrent en poussière. M. Derudder croit que ce caveau contenait les restes de Robert, de Clémence et de leur plus jeune enfant. Cette opinion pourrait s'appuyer sur le témoignage de Sanderus qui, d'après une ancienne tradition du monastère même sans doute, rapporte qu'autrefois on lisait sur la tombe de Clémence ces mots :

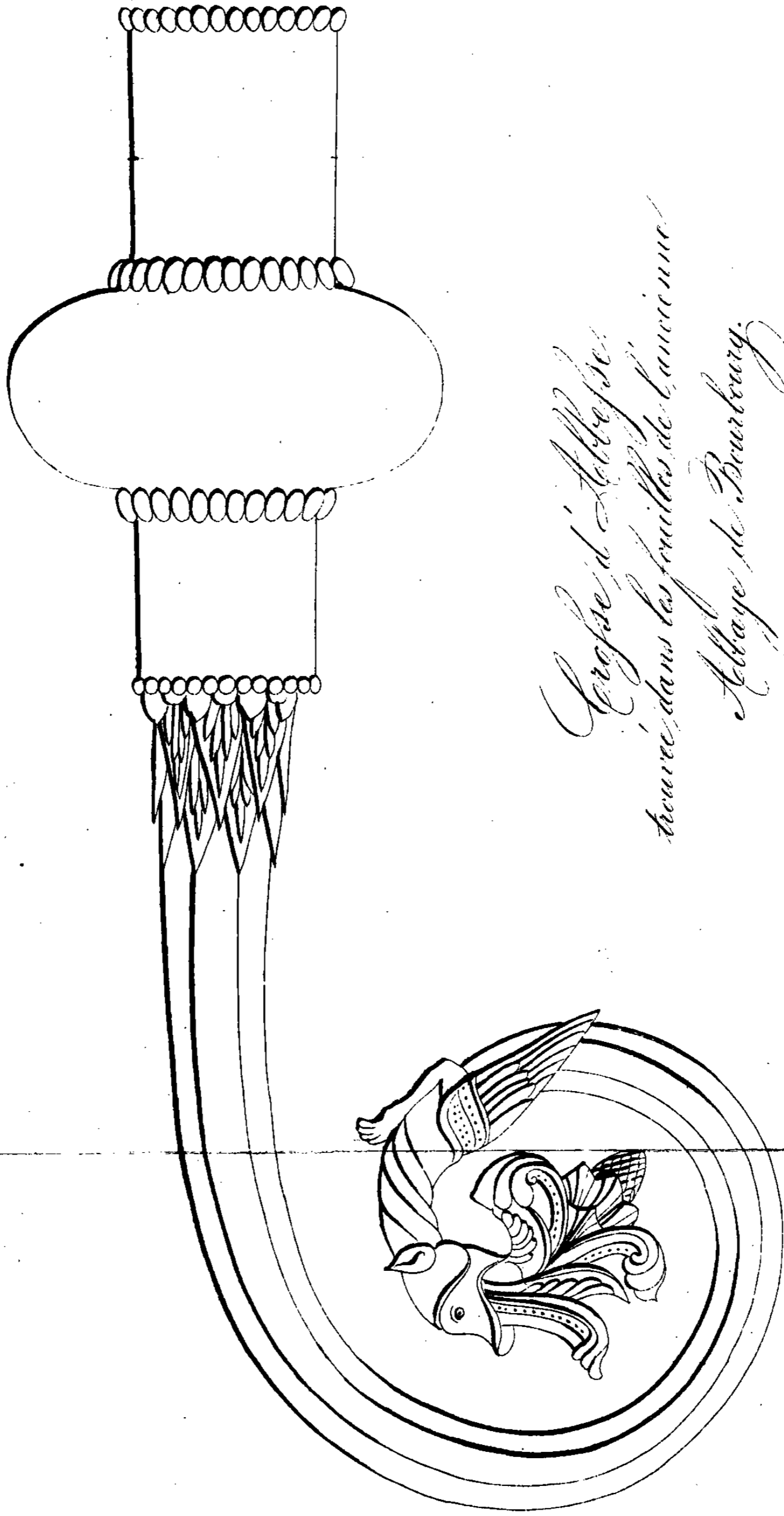
Vixit in occulto domus hujus tempore multo;

qui forment un fragment de la partie de l'inscription que nous avons donnée plus haut.

Mais cette opinion me paraît erronée. Les mots : *nunquam nupta viro fuit*, s'appliquent évidemment à la personne en l'honneur de laquelle a été érigé ce tombeau et suffisent pour démontrer qu'il ne peut point s'agir ici de Clémence, puisque cette princesse avait été mariée deux fois. S'il m'était permis d'avancer une conjecture, je serais tenté de croire que la figure principale de cette pierre représente *Béatrix*, fille de Henri, châtelain de Bourbourg et sixième abbesse du monastère. Béatrix ne fut point mariée ; c'était, suivant Lambert d'Ardres, une femme de grande piété et d'un rare mérite. Les deux autres personnages, qui reposaient dans la même tombe, étaient peut-être Mathilde ou Mahaut, sa sœur, cinquième abbesse, et leur jeune frère Gautier, mort en bas âge.

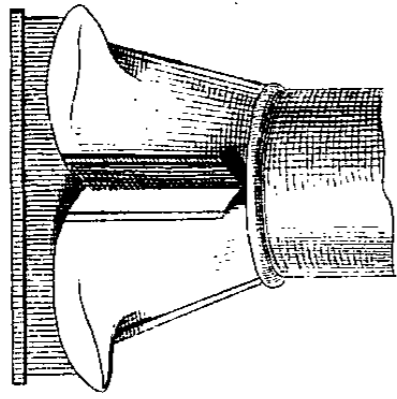
A côté de ce caveau s'en trouvait un autre recouvert d'une pierre de même dimension que la précédente, ne portant ni dessin ni inscription et renfermant un corps dont la tête paraissait être celle d'une femme. Une croix noire était incrustée dans la pierre sur laquelle reposait la tête.

Le troisième caveau était couvert d'une dalle funéraire semblable à la première dont il vient d'être parlé. Elle représentait aussi un personnage principal entouré de quatre figures plus petites

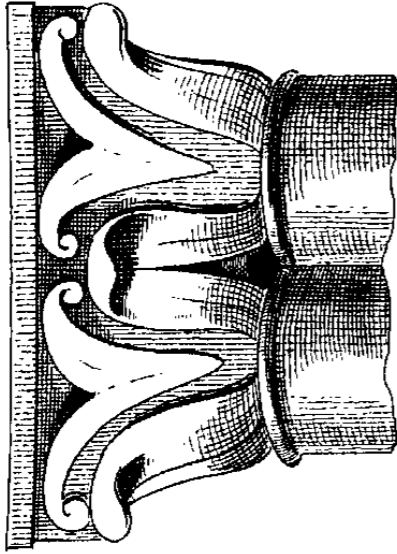




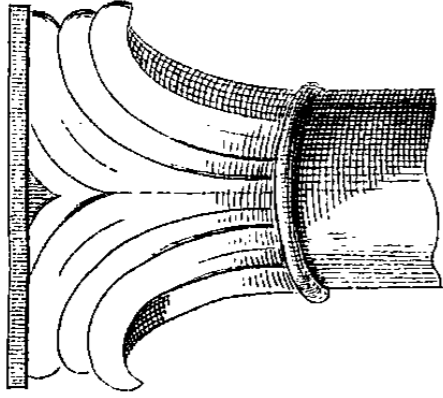
1.



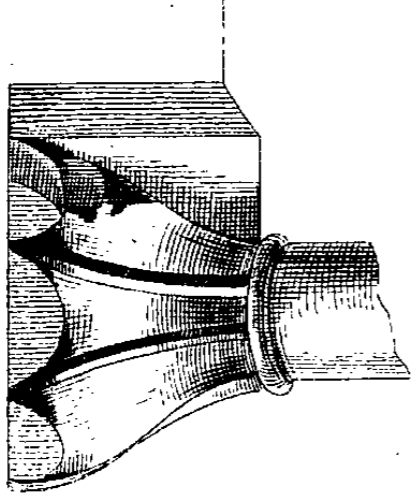
2.



3.

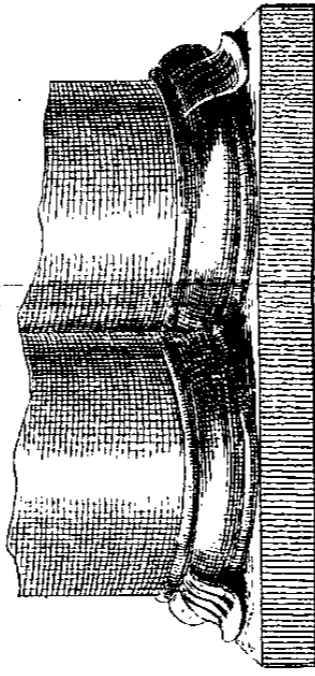


4.

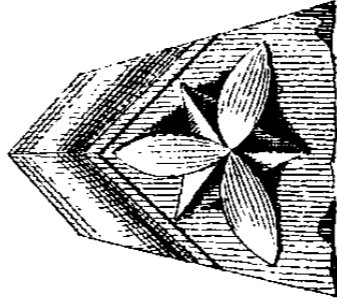


Chapiteau soutenu par 4 Colomnes.

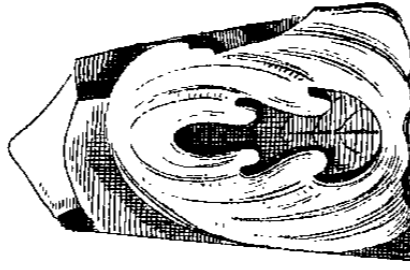
5.



6.

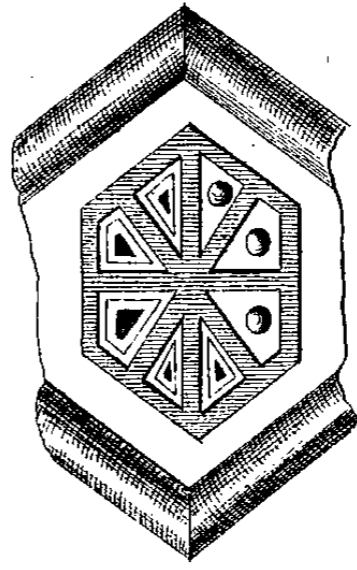


7.



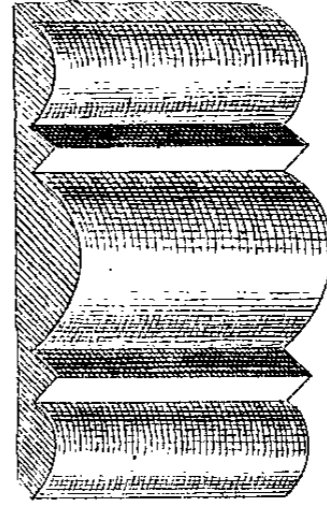
Base du Chapiteau N^o. 2.

8.



Niveau de l'Entree d'une arcade soutenu
bandeau avec les figures 6 et 7.

9.



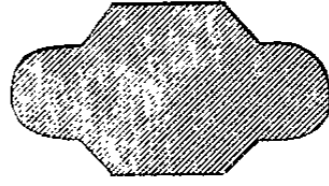
Vousoir d'une arcade en élévation.

10.



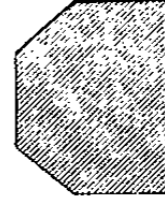
Plan d'un Vousoir.

11.



Plan de Colonne.

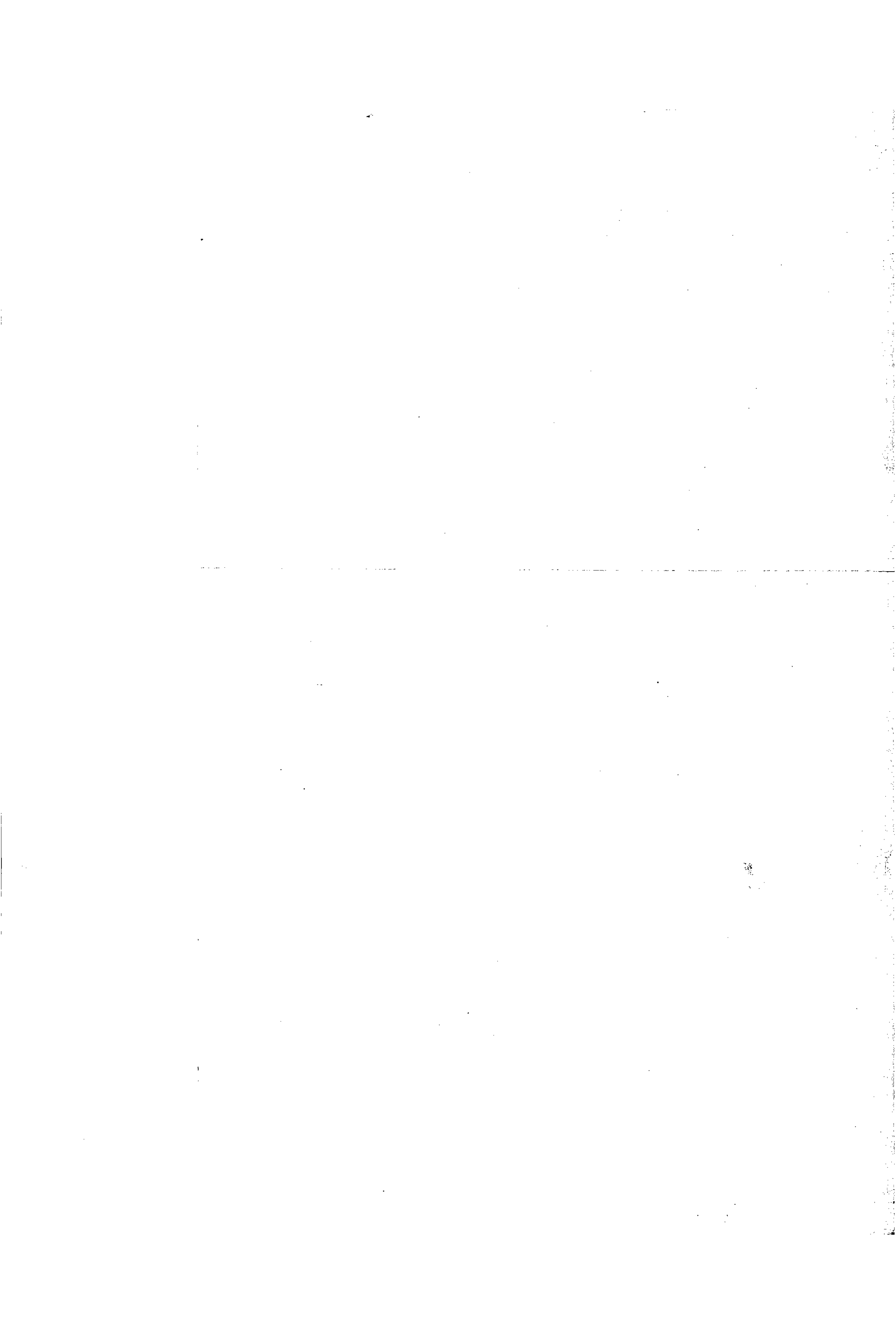
12.



Plan de Colonne.

Tab. de l'Archit. de l'Acad.

Chapiteaux & autres fragments de l'ancienne Abbaye de Bourbourg.



dans l'attitude de la prière. Cette dalle était cassée en huit pièces et n'a point été conservée. Personne n'a eu la curiosité de lire ou n'a pu déchiffrer l'inscription qui l'entourait. Ce caveau renfermait six tombes. L'une d'elles contenait un corps sur la poitrine duquel était posée une crosse d'abbesse en cuivre doré, gravée, ciselée, et terminée par un animal fantastique tenant dans la gueule une fleur. Elle a été vendue à un marchand d'antiquités et je n'ai pu savoir en quelles mains elle est passée ; mais un dessin exact, fait avant la disparition et conservée aujourd'hui dans les archives de Bourbourg, permet d'en apprécier la forme simple et gracieuse. (Voir la planche II.) Quant à son âge, ses proportions élégantes, ses ornements de bon goût témoigneraient suffisamment qu'elle est du XIII.^e siècle, si nous ne savions déjà qu'elle a été découverte dans une tombe de cette époque.

L'année suivante (1841), en continuant les fouilles, on découvrit un certain nombre de fragments de colonnes en pierre bleue tendre qui avaient appartenu au chœur de l'église et dont la forme indique bien le style et l'époque de la construction de l'édifice. Les numéros 1, 2, 3, 4, 5, 11 et 12 de la planche III représentent des chapiteaux, bases et plans de colonnes qui en proviennent. Les numéros 6, 7, 8, 9 et 10 de la même planche sont des fragments qui ont dû appartenir aux arcades intérieures de l'église et aux arcades des croisées. Ces derniers fragments sont en pierres blanches calcaires de Saint-Omer.

Au mois de novembre de la même année, on découvrit une autre tombe, recouverte d'une pierre de forme ovale, sur laquelle on lisait l'inscription suivante : *DOMINA DOMINICA FREDERICA MARIOM, BROBURGENSIS ABBATISSA*. La tête du corps, que renfermait cette tombe, était enchassée dans une pierre taillée en forme d'un arc dont la courbure se prolongeait au-delà du demi-cercle. L'inscription ne portait pas de date ; mais l'écriture, d'après les renseignements qui m'ont été donnés, paraissait être du XIV ou du XV^e siècle. Cette abbesse ne se trouve, à notre connaissance, mentionnée nulle

part ; M. Ducas, (1) qui a donné la liste des abbesses de ce couvent, ne la cite point au nombre des supérieures de cette maison.

Enfin on a trouvé une dernière pierre tumulaire de la longueur de 70 centimètres et d'une largeur de 45 centimètres, sur laquelle on lit l'inscription suivante : MEMORIE DOMNA CLARICIA SANCTE MARIE BROBURGENSIS ECCLESIE VENERENDA ABBATISSA. (2)

C'est Clarisse de Somerighem, quatrième abbesse de ce monastère, qui reçut S.^r Thomas de Cantorbéry dans son abbaye. On raconte qu'en souvenir de la généreuse hospitalité qui lui fut faite, le célèbre prélat fit présent au monastère d'un très beau calice d'or massif.

Les autres objets qu'on a découverts sont de moindre importance ; ils consistent en :

1.^o Quelques fragments de sculptures qui ornaient les tombes dont il vient d'être parlé.

2.^o Une espèce d'épingle en cuivre d'une forme originale et gracieuse.

3.^o Une grande quantité de carreaux en terre cuite émaillés provenant du pavage de l'église (1). Ces carreaux, dont les uns servaient à composer un dessin général, dont les autres forment par eux-mêmes un dessin complet, représentent des fleurs, des feuillages, des animaux, des bustes de grands personnages, des fous avec leur marotte, etc. etc.

4.^o Quelques carreaux un peu plus grands que les précédents, également émaillés, mais en diverses couleurs, portent en outre des numéros à la partie inférieure. Ces numéros et les dessins, qu'on y remarque, indiquent d'une manière évidente que leur assemblage concourait à former l'effigie d'un personnage. Sa grandeur ne peut

(1) Chapitres nobles de Dames. Paris, 1843.

(2) Cette pierre tumulaire, quelques fragments de sculptures et un certain nombre de carreaux émaillés, provenant de ces fouilles, ont été déposés par moi au Musée de Dunkerque.

(1) M. le baron Taylor pense que l'usage de paver les monuments avec des carreaux émaillés ou incrustés est d'origine byzantine.

être déterminée qu'approximativement; nous en fixons la longueur à deux mètres ou deux mètres vingt centimètres, et la largeur à 80 ou 90 centimètres. Les couleurs qu'on y distingue, sont le vert, le jaune, le brun et le noir; le noir servait principalement à marquer les plis des vêtements. De semblables pavés avec effigies d'abbés se trouvaient autrefois dans l'abbaye de Jumièges.

Je ne quitterai pas Bourbourg sans signaler l'église paroissiale de cette ville dont le chœur appartient au beau style architectural de la fin du XIII.^e siècle. Ce fragment, par lui seul, rend cette église digne d'être classée parmi les monuments historiques. Les autres parties ont été bâties au XVII.^e siècle dans le style de l'époque. La tour présente un aspect gracieux et original.

Cette église possède une châsse, consacrée à la Vierge, dont les peintures paraissent dater de la fin du XV.^e siècle. Elles représentent les miracles qui ont eu lieu vers cette époque dans l'église même; elles ne sont pas sans mérite. Plusieurs autres tableaux d'une époque plus récente retracent les mêmes miracles, et la légende, en langage flamand du temps, placée au-dessus de chacun d'eux, en fait connaître le sujet.

En visitant quelques villages de l'arrondissement de Dunkerque, je n'y ai point rencontré d'églises qui appartenissent aux XIII.^e siècle ou au XIV.^e. Presque toutes ont été construites ou reconstruites au XVI.^e siècle et au XVII.^e. Le style en est généralement très-simple; les détails en sont même radés; on n'y remarque que peu ou point d'ornemens architecturaux. Dans cette occurrence, mon attention s'est principalement portée sur les édifices anciens de l'époque romane. J'ai trouvé, en ce genre, trois églises qui me semblent dignes de l'attention de la Commission; ce sont les églises de Bissezele, de Cappellebrouck et de Bollezelle.

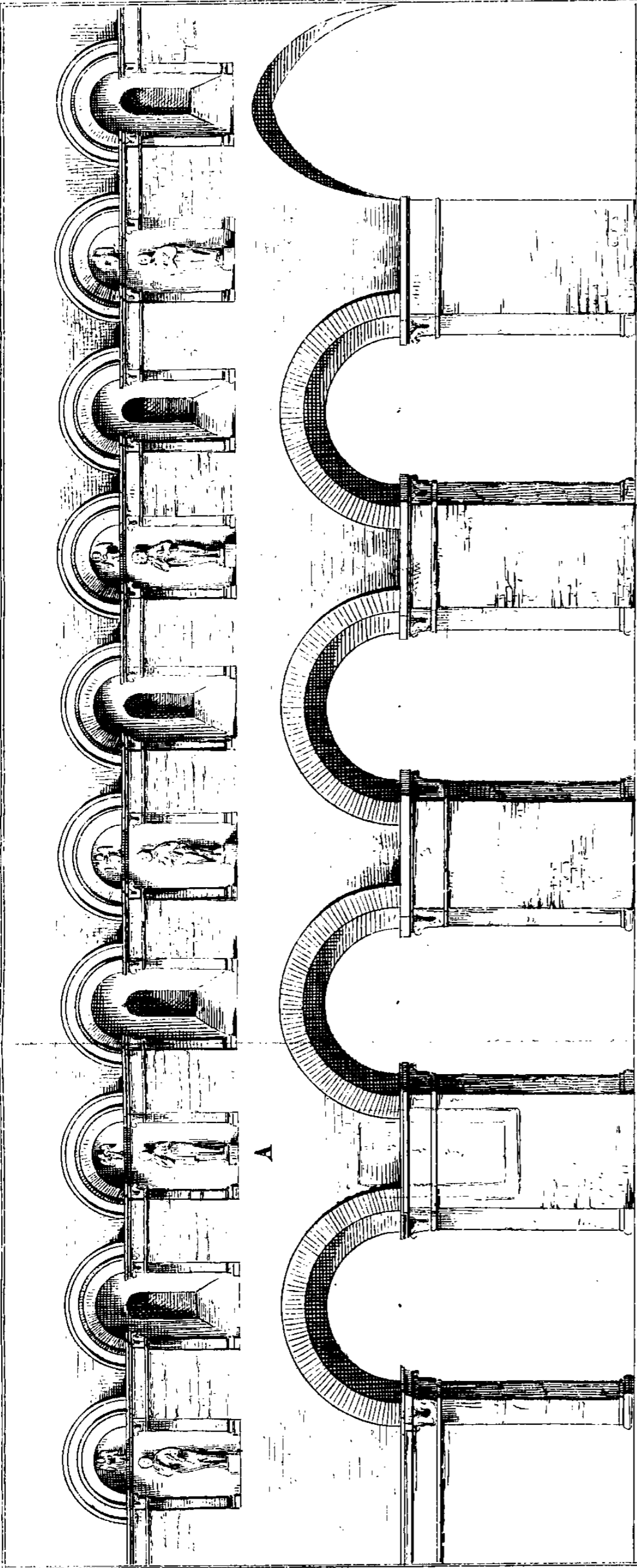
L'église de Bissezele, la plus curieuse, est une véritable basilique, et comme telle, sa construction me semble remonter aux premiers temps de l'introduction du christianisme dans ce pays, ou pour le moins au X.^e siècle. Le corps de l'édifice est bâti entièrement en grès noirs, non équarris, qui paraissent provenir du

mont Cassel ou du mont des Cattes. On a choisi les plus réguliers pour former les voussoirs des fenêtres et des portes. Les trois nefs, d'inégale grandeur, qui forment la partie antérieure de l'édifice, sont séparées par deux rangées de piliers carrés qui soutiennent les voûtes, au nombre de six de chaque côté. Les matériaux, qui ont servi à la bâtisse de l'intérieur, sont tout aussi grossiers que ceux de l'extérieur; un simple badigeonnage, dont on a revêtu les murailles et les piliers, est le seul changement qui paraît y avoir été opéré.

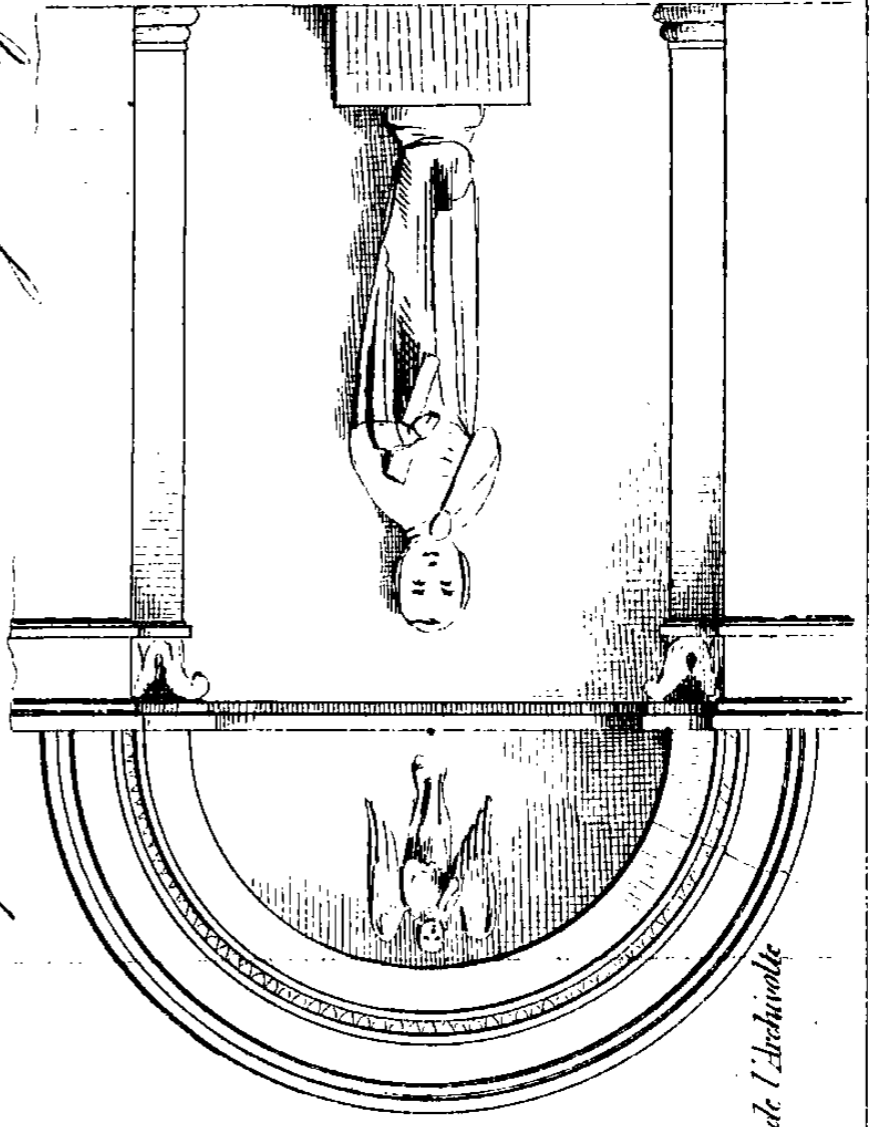
Le clocher, qui couronne le centre de l'édifice au point de jonction de la nef principale, des transeps et du cœur, est bâti en pierres calcaires. Les cordons inférieur et supérieur, les contours des doubles fenêtres, dans lesquels on remarque quelques traces de sculpture, semblent témoigner qu'il a été ajouté ou refait à une époque postérieure, peut-être au XII.^e siècle.

Enfin, l'ensemble de cette église me paraît remarquable par son ancienneté et par sa conservation; c'est le seul monument appartenant au roman primitif qui se soit conservé en son entier dans l'arrondissement de Dunkerque; c'est peut-être le seul de tout le département du Nord.

J'avais assigné d'abord une date plus ancienne à la construction de ce petit monument, mais après l'avoir examiné de nouveau dans son ensemble et ses détails, j'ai pensé que son érection ne pouvait remonter au-delà du commencement du X.^e siècle. Cette opinion est partagée par M. Develle, architecte à Dunkerque, correspondant de la Commission historique, qui a eu l'obligeance de faire quelques dessins de cette église et de les accompagner d'une notice détaillée sur la nature et sur l'âge de sa construction. Je les joins à cette lettre. Je ne me trouve en désaccord avec M. Develle que sur un seul point, c'est sur l'âge du clocher que je persiste à croire postérieur d'au moins cent cinquante ans, au reste de l'édifice. Je puise mon opinion dans la différence caractéristique qui existe, selon moi, entre le style et les matériaux du clocher et ceux de l'église.



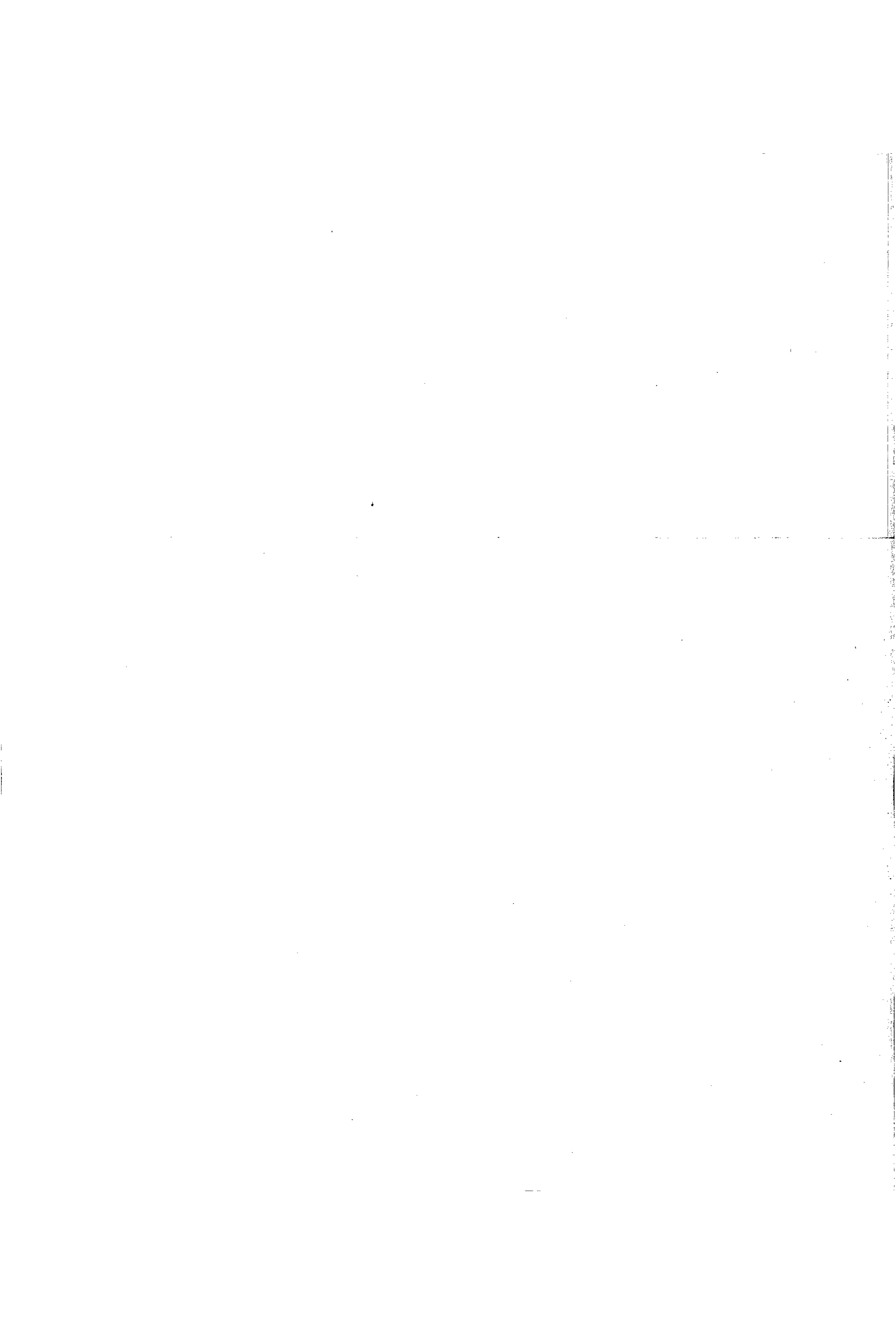
Face Septentrionale intérieure de la grande nef.



Détail de la partie A.

Profil de l'abside voûtée

Eglise de Capelle-bruc.



L'église de Capellebrouck offre aussi de l'intérêt pour les archéologues. Les nefs et l'extérieur des transeps sont dans le style roman; l'intérieur des transeps et le chœur ont été construits ou rebâti au moins cent cinquante ans plus tard. Il y avait primitivement trois nefs d'inégale grandeur; il n'en existe plus que deux : celle du milieu et celle du nord. Cette église a été bâtie en pierres blanches de Saint-Omer; le style des ornements sculptés et tous les détails intérieurs indiquent de la manière la plus frappante qu'elle est l'œuvre du même architecte qui a édifié l'abbaye de Bourbourg. Les badigeonnages successifs, dont on a chargé l'intérieur, en ont détruit en grande partie les sculptures. La face septentrionale intérieure de la grande nef, la seule conservée d'une manière assez intacte pour donner une idée de ce qu'a dû être le monument, fait vivement regretter l'anéantissement des autres parties de l'édifice. Le dessin de la planche IV, qui la représente et qui est dû au crayon exact et facile de M. de Blonde de Bourbourg, montrera suffisamment que cette église mérite de fixer l'attention des archéologues, sous le rapport iconographique aussi bien que sous le point de vue architectural.

L'église de Bollezeele a été reconstruite aussi sur une partie de l'ancien monument. Les nefs, au nombre de trois, qui sont séparées par deux rangées de colonnes, simples et en grès taillés, soutenant des voûtes cintrées, indiquent que ces restes appartiennent au style roman de la dernière époque; les autres parties de l'église sont du XIV.^e siècle.

Je saisis cette occasion pour signaler à la commission quelques autres vestiges de constructions romanes. Je mentionnerai d'abord la tour de l'église S.^t Pierre de l'abbaye de S.^t Winoc à Bergues, qui, après avoir échappé à la destruction révolutionnaire de 93, et après avoir servi pendant quelque temps de signal en mer, est à la veille d'être démolie. Cette tour me semble être, dans sa partie inférieure, un reste de la construction primitive de ce monastère. Toute cette partie, jusqu'au cordon en pierres blanches qui l'entoure, est bâtie en une espèce de grès bruns qui paraissent

avoir été extraits des carrières du mont Cassel ou des Cattes. Ces pierres, dont la plupart sont à peine équarries, devaient donner à ce monument un aspect sombre et triste. Les ouvertures en plein cintre, aussi élevées et aussi larges que les nefs de l'église, qui existaient à chacune de ses faces latérales; les fenêtres, aussi en plein cintre, qu'on remarque sur la face du nord et sur celle du midi; le cordon en triples tores rompus qui termine cette partie de la tour, sont des marques caractéristiques du style architectural roman. L'intérieur de cette tour n'offre rien de remarquable.

Indépendamment de l'intérêt archéologique qui s'y rattache, elle donne à l'emplacement, où elle se trouve, un aspect pittoresque qui la rend digne d'être conservée. Elle rappelle aussi un des plus considérables établissements religieux du pays. Il serait à désirer que des fouilles fussent faites dans les autres parties de ce monastère; elles feraient découvrir vraisemblablement des choses intéressantes pour l'archéologie et pour l'histoire locale.

L'église de Quadypre a été rebâtie presque entièrement en 1616; mais ce qui subsiste encore de l'ancienne construction remonte au XII^e siècle. Ces fragments se composent principalement de la façade de la nef du milieu; ils présentent de l'intérêt à cause d'une particularité qu'on ne remarque que dans peu de monuments romans; ce sont quatre petites arcades fermées triangulairement en haut, appelées en *mitre* ou *fronton* (1). Ces arcades, qui se trouvent à la partie supérieure de la façade, ont pour point d'appui des colonnes cylindriques, surmontées d'un chapiteau cubique et reposant sur une base simple. Dans l'angle extérieur du milieu des arcades, actuellement bouchées, se trouve une tête sculptée qui prend sa forme de l'angle même pour ainsi dire. L'architecture intérieure de l'église n'offre rien d'intéressant.

La tour de l'église de Pitgam appartient aussi à la même époque; mais le reste de l'édifice est d'une construction postérieure et peu remarquable.

(1) Batissier. *Eléments d'archéologie nationale*, pag. 419.

L'église de West-Cappel mérite d'être signalée. Une partie de sa construction me paraît ancienne, mais les restaurations qu'elle a subies dans le XV.^e siècle, ne permettent plus de déterminer l'époque de son édification primitive. L'architecture extérieure et intérieure en est fort simple et peu digne d'attention; mais les vitraux dont elle était ornée, les dalles funéraires en l'honneur de personnages des familles Vancappel et Bambèque, indiquent qu'elle était, avant la révolution, l'objet d'un culte et de soins particuliers de la part de la noble maison de West-Cappel. Les verrières ont cruellement souffert durant la révolution et même pendant le cours de ce siècle. Toutes sont mutilées et ne présentent que des fragments plus ou moins incomplets qui font regretter les parties anéanties. La plupart de ces verrières sont du commencement du XVI.^e siècle; plusieurs fragments portent la date de 1533, 1534 et 1539. Les cartons de ces vitraux semblent provenir d'un bon maître et leur exécution est assez bonne. Le style de ceux qui portent la date la plus récente est meilleur que celui des plus anciens.

En examinant l'église dans tous ses détails, nous avons découvert que la fenêtre du milieu du chœur, murée à l'intérieur, cachait une verrière intacte. Il conviendrait de faire disparaître cette maçonnerie et d'assurer la conservation de cette peinture.

Cette église renferme un tombeau et plusieurs pierres funéraires. Les plus remarquables de celles-ci étaient les trois placées devant le chœur de chaque nef; mais comme elles étaient ornées de cuivre qui a été enlevé pendant la révolution, les figures et les inscriptions ont presque entièrement disparu; c'est à peine si l'on voit quelques traces de figures de chevaliers dont le costume appartient au XV.^e siècle.

Le tombeau dont je viens de parler est en marbre noir. Il a pour tout ornement des moulures fortement prononcées. La figure sculptée, en marbre noir, avec incrustations de marbre blanc, dont il est surmonté, représente une femme en costume du XV.^e siècle et dans l'attitude de la prière. A l'entour se trouve l'inscription suivante en langue flamande :

» Hier legt begraven vrouwe
» Luwin van Cappel. wyf van
» der Capellen , staerf int jaer ons
» heere als men screef M. III^c.
» LIIII. twintichsten dach van meye.
» Bid over de ziele. »

TRADUCTION :

Ici est inhumée dame Luwin (Ludovine?) van Cappel. femme des Chapelles, décéda l'an du Seigneur 1454, le vingtième jour de mai. Priez pour son âme.

Ce tombeau se trouve placé dans l'intérieur du chœur de la nef gauche. Dans le même chœur est une dalle avec deux figures de femme et cette inscription :

• Sepulture van jongfrau Cle-
» ments van Bambeke, die overleedt
» int jaer M. V^c. ende XL. en Kate-
» rine Lets, wyf van Jan van Bam-
» beke en Joannis de Blonde, die
» overleedt den XXXI meye M. V^c.
» LXII. »

Sépulture de demoiselle Clémence van Bambèque, qui décéda l'an 1540, et de Catherine Lets, femme de Jean van Bambeque et de Jean de Blonde, qui décéda le 31 mai 1562.

Voici les inscriptions de trois autres pierres qui contiennent trois figures de prêtres ou chapelains :

« Hier leghet heer Heinric van
» Wahrem, priester ende capellaen
» van West-Cappelle, die stierf t'jaer
» M. III^c. LXXXIIII in sporkele. »

Ici repose seigneur Henri de Wahrem, prêtre et chapelain de West-Cappelle, qui décéda l'an 1484, au mois de février.

« Hier lieghet d'heer Morus de
» Queker, priester en capellaen der
» zelke van dese Cappelle, die stierf
» int jaer XV^c. en II den VIII van
» hoymaent. »

Ici repose seigneur Morus de Queker, prêtre et chapelain de cette chapelle, qui décéda l'an 1502, le 8 juin.

« Hier legt Joannis Lepuy, pries-
» ter en capellaen van dese cappelle,
» die stierf t'j. XV^c. IIII. den XII.
» hoymaent. »

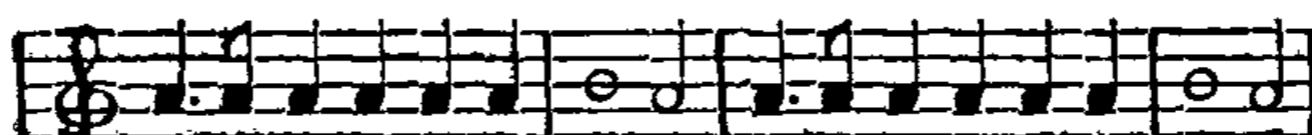
Ici repose Jean Lepuy, prêtre et chapelain de cette chapelle, qui décéda l'an 1504, le 12 juin.

Avant de terminer cette lettre, déjà peut-être trop longue, permettez-moi, Monsieur le Président, de vous engager à appeler l'attention de la Commission sur les établissements de l'ordre des Templiers qui ont existé dans le département du Nord. Les renseignements qui seraient provoqués, à cet égard, auprès des correspondants de la commission, produiraient peut-être des documents importants pour l'histoire générale de cet ordre puissant, et particulièrement en ce qui concerne nos contrées.

Dans quelques villes et villages des arrondissements d'Hazebrouck et de Dunkerque, des représentations de mystères en flamand, ont lieu pendant l'hiver. Ces pièces, qui ont ordinairement pour acteurs des artisans, attirent beaucoup de monde. La plupart de ces pièces, tirées de l'Écriture Sainte et représentées autrefois par les membres des *Sociétés de Rhétorique*, étaient le plus souvent composées par ces rhétoriciens. Il ne serait pas sans intérêt de connaître cette face de la physionomie littéraire de ce pays; la Commission ferait bien, je pense, d'inviter ses correspondants à faire des recherches sur l'histoire de ces sociétés, dont plusieurs remontent à une époque ancienne, et dont quelques unes ont joui d'une certaine célébrité en produisant des poètes remarquables.

Le comité archéologique établi près le ministère de l'instruction publique a appelé l'attention de ses correspondants sur les mélodies populaires; je lui en ai adressé quelques unes de nos pays qui m'ont paru avoir un caractère ancien; la Commission ne devrait point négliger cette partie de l'histoire locale. Elle ferait, ce me semble, chose utile en recueillant les chansons populaires dont la mélodie et la tradition sont anciennes. Elle pourrait engager ses correspondants à lui transmettre les chants populaires de leur localité; mais en même temps, elle les inviterait à être sévères sur l'admission des airs; à s'attacher moins à la bizarrerie de telle ou telle mélodie qu'à leur physionomie particulière qui réside principalement dans certaines inflexions mélodiques, dans certaines chutes de périodes et dans certaines cadences finales.

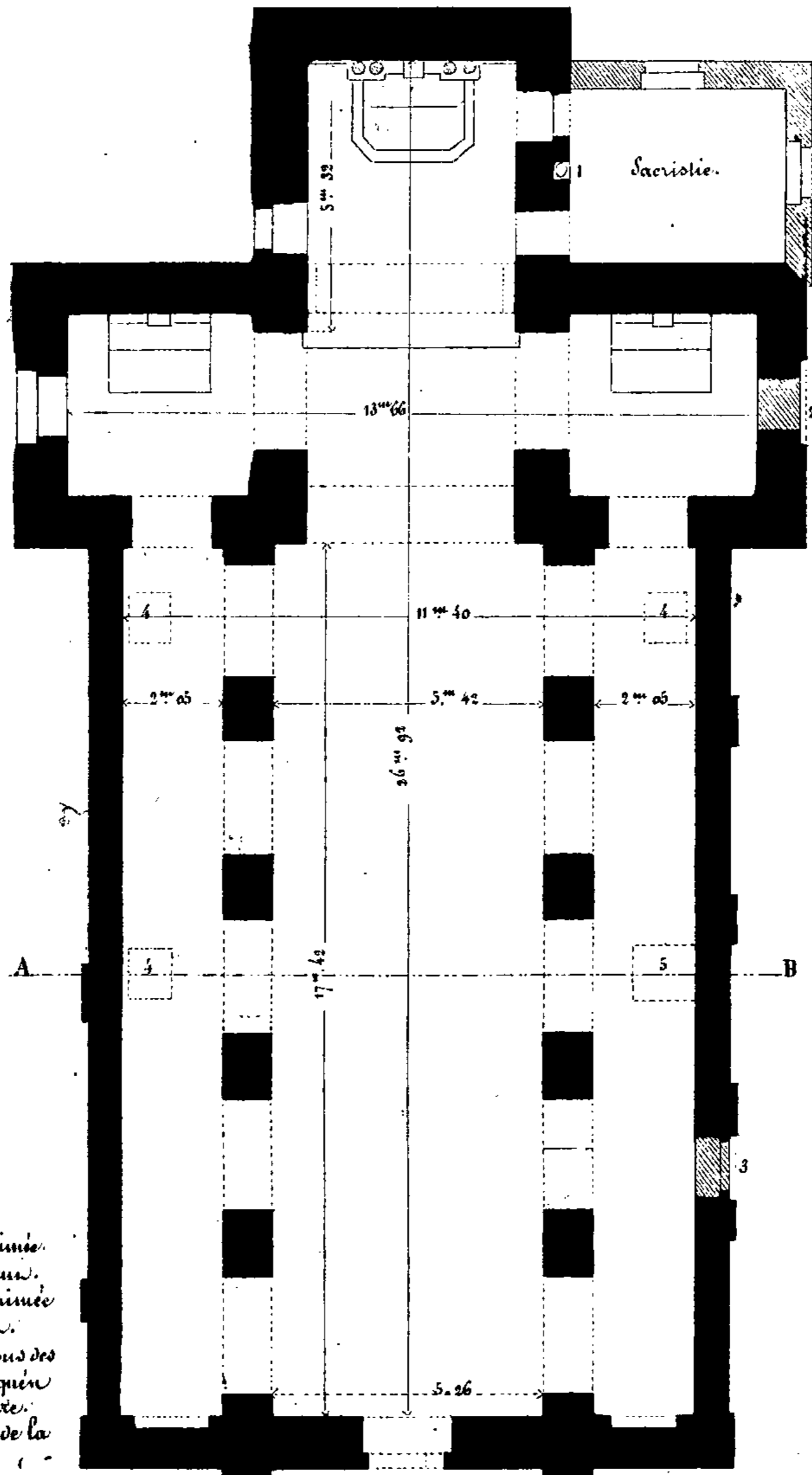
Les chants les plus simples , les plus insignifiants en apparence , portent quelquefois avec eux un caractère particulier dont la tradition remonte à un temps fort reculé. Je citerai à cette occasion un chant usité dans nos pays flamands par les paysans , au temps de la moisson , lorsqu'ils rentrent la dernière voiture de blé ; ce chant , répété plusieurs fois de suite et à certains intervalles par les moissonneurs , rangés sur le chariot autour d'une branche d'arbre cueillie et portée en signe de réjouissance , consiste en ces simples paroles chantées sur la mélodie suivante :



Kyrie eleison Kyrie elei-son Kyrie eleison Kyrie e-leison.

Tout indique que ce chant est fort ancien. On voit dans un capitulaire de Charlemagne et de Louis-le-Débonnaire , recueilli par Baluze (t. 1. col. 958) , que le *Kyrie eleison* était non-seulement la prière du peuple , mais aussi que les bergers le chantaient en faisant paître leurs troupeaux. Le docteur Henri Hoffman , dans son histoire des mélodies religieuses en Allemagne , a cité de nombreux documents historiques , desquels il résulte que ce chant était très-populaire avant le X^e siècle.

Bergues , le 30 décembre 1844.



1. Pivots.
2. Porte supprimée anciennement.
3. Porte supprimée récemment.
- 4 4. Projections des châssis pratiqués dans la toiture.
5. Projection de la lanterne.

Plan.



Eglise de Bissezele, Arrond. de Dunkerque.